

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 29 février 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Picton Mahoney Asset Management (*Picton Mahoney*), Guardian Capital LP (*Guardian Capital*) et Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. (*CC&L*) fournissent des conseils en placement et des services de gestion de placements au Fonds de croissance canadien Renaissance (*Fonds*). Ces sous-conseillers en valeurs utilisent diverses stratégies de placement, et le pourcentage du Fonds qui leur est attribué peut changer.

- Picton Mahoney : actions canadiennes de croissance Momentum, environ 50 %
- Guardian Capital : actions canadiennes de croissance à prix raisonnable, environ 35 %
- CC&L : actions de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation, environ 15 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 29 février 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 669 098 \$ au 31 août 2019 à 700 844 \$ au 29 février 2020, en hausse de 5 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 36 059 \$, contrebalancées en partie par le rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -1,5 % pour la période, contre 0,4 % pour son indice de référence, soit l'indice composé S&P/TSX (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, la Banque du Canada a maintenu le taux de financement cible à un jour à 1,75 % sur la base de la robustesse du marché du travail et de la forte inflation. La Banque du Canada a

toutefois fait preuve de plus de prudence vers la fin de la période, car la croissance de l'économie canadienne a ralenti et les risques potentiels pour l'économie ont augmenté. Au Canada, le taux d'inflation n'a pas changé, se rapprochant de la cible de 2 % de la Banque du Canada, du fait en partie de la hausse du prix des aliments. Le marché du travail canadien a été solide. De nouveaux emplois ont été créés, tandis que le taux de chômage s'est maintenu près de son niveau le plus faible en 40 ans. La croissance de l'économie canadienne s'est essoufflée, et les investissements des entreprises et les exportations ont reculé. Dans l'ensemble, l'économie canadienne a été touchée par des grèves (dans les secteurs automobile et ferroviaire) et par la fermeture de pipelines.

Les États-Unis et la Chine se sont entendus sur un accord commercial de « phase 1 ». Bien que des questions demeurent en suspens, les deux pays ont prévu de mettre leurs différends de côté dans un avenir prévisible. Le Royaume-Uni est parvenu à une entente au sujet de sa sortie de l'Union européenne.

Les craintes des conséquences économiques de l'écllosion de la COVID-19, qui s'est déclarée en Chine pour se propager ensuite à d'autres parties du globe, ont sapé la confiance des investisseurs au cours des dernières semaines de février. L'incertitude quant à son ampleur a entraîné une hausse des primes de risque à la fin du mois de février, ce qui a provoqué une baisse généralisée des marchés boursiers mondiaux.

Dans la composante actions canadiennes de croissance Momentum du Fonds, la sélection des titres dans les secteurs de l'énergie et des services de communications a nuï au rendement, au même titre que l'exposition légèrement surpondérée aux secteurs de la consommation discrétionnaire et des soins de santé. La position dans Spin Master Corp. a été le plus important frein au rendement. Au cours de la période, Picton Mahoney a continué de réduire la position du Fonds dans Spin Master, les craintes suscitées par la guerre tarifaire entre les États-Unis et la Chine exerçant des pressions sur les actions de la société. Le rendement négatif a été exacerbé par la restructuration

déficiente de l'un des centres de distribution les plus importants de la société aux États-Unis au plus fort de la saison de transport.

La sélection des titres dans les secteurs des soins de santé et de l'immobilier a favorisé le rendement de la composante actions canadiennes de croissance Momentum. Une surpondération modérée dans le secteur des technologies de l'information et une légère sous-pondération dans le secteur des matériaux ont également favorisé le rendement. Les positions dans Element Fleet Management Corp. et Kinaxis Inc. ont été les principaux moteurs du rendement. Element Fleet a continué de bénéficier de la solidité de ses bénéfices et de ses flux de trésorerie par action. Kinaxis a fait état de bons résultats, la croissance de ses revenus s'étant accélérée. La société tire avantage des investissements réalisés en 2018 dans les initiatives de vente et de marketing qui ont intensifié les efforts de vente en Europe et en Asie.

Picton Mahoney a ajouté une position dans La Banque de la Nouvelle-Écosse à la composante en présumant que les estimations de bénéfices ont atteint le niveau le plus bas et que l'entreprise est sur le point d'entrer dans un cycle de révisions à la hausse des prévisions de résultats. Le sous-conseiller est d'avis que la société est bien placée pour tirer profit des synergies découlant des récentes acquisitions. La position existante du Fonds dans AltaGas Ltd. a été augmentée, compte tenu des perspectives de croissance de sa base tarifaire, de la conclusion de cessions et du potentiel de rendement accru des capitaux propres. La position dans La Banque de Montréal a été augmentée par suite de la réaction du marché aux résultats du quatrième trimestre 2019 de la société et des dépenses de restructuration importantes qu'elle avait engagées. La restructuration complétée, la société devrait être en mesure de générer une croissance des bénéfices supérieure à la moyenne par rapport à ses pairs.

Picton Mahoney a éliminé la position dans Restaurant Brands International Inc. principalement en raison de l'absence de catalyseurs positifs à l'horizon. Il a également liquidé la position dans Empire Co. Ltd., la société entamant la dernière partie d'un plan de réduction des coûts qui a entraîné une amélioration importante de sa marge. Ces réductions de coûts commencent maintenant à se refléter dans les estimations du marché et dans le cours de l'action. La société est sur le point de publier son prochain plan triennal qui sera probablement plus drastique et à plus forte intensité capitalistique que le plan de réduction de coûts précédent.

Picton Mahoney a réduit la position de la composante dans la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada au profit d'une position dans Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée (CP). De l'avis du sous-conseiller en valeurs, CP présente des perspectives de croissance un peu plus intéressantes et un escompte d'évaluation modeste. La position dans Mines Agnico Eagle Limitée a été réduite après les résultats décevants du quatrième trimestre qui ont fait état de difficultés dans trois de ses actifs.

Au sein de la composante actions canadiennes de croissance à prix raisonnable du Fonds, la sélection des titres et une légère sous-pondération dans le secteur de l'énergie ont nui au rendement, de même que la sélection des titres dans le secteur des métaux

précieux. Parmi les titres ayant nui au rendement, notons ceux de CCL Industries Inc., Les Vêtements de Sport Gildan Inc. et Restaurant Brands. CCI Industries a craint que les défis macroéconomiques ralentissent la croissance de l'entreprise. Les Vêtements de Sport Gildan ont revu à la baisse leurs perspectives pour 2019, invoquant une demande plus faible que prévu dans le secteur des vêtements imprimés, et Restaurant Brands a été touché par la baisse des ventes de magasins comparables dans sa franchise de Tim Hortons.

Les titres de Kinaxis, de Groupe SNC-Lavalin inc. et de Boyd Group Services Inc. ont compté parmi les principaux artisans du rendement de la composante actions canadiennes de croissance à prix raisonnable. Les résultats trimestriels et les abonnements de Kinaxis ont été solides, son logiciel d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement axé sur l'infonuagique continuant de gagner en popularité auprès des entreprises clientes. SNC-Lavalin a été avantagée par de meilleurs résultats trimestriels, une plus grande confiance dans l'orientation de l'entreprise sous la gouverne d'un nouveau chef de la direction, et l'annonce du règlement des poursuites judiciaires fédérales. Boyd Group a présenté des ventes de magasins comparables positives et a poursuivi la consolidation du secteur fragmenté de la réparation de carrosseries automobiles en Amérique du Nord.

Guardian Capital a ouvert une position dans Park Lawn Corp., dont la croissance devrait être stimulée par des acquisitions dans un secteur très fragmenté, le vieillissement de la population et la croissance démographique. Le sous-conseiller en valeurs a également ouvert une position dans Lundin Mining Corp. en se basant sur l'excellent historique d'exploitation de la société. Cette dernière présente un solide bilan et génère des flux de trésorerie disponibles qui devraient lui permettre de poursuivre sa croissance en procédant à des acquisitions additionnelles. Le sous-conseiller en valeurs a aussi ouvert une position dans Element Fleet. La société a procédé à une restructuration qui lui a permis d'augmenter sa rentabilité de 131 millions de dollars américains, et de viser des économies de 180 millions de dollars américains, pour se concentrer ensuite sur la croissance de ses revenus en interne. Les positions dans Restaurant Brands, Dollarama Inc. et Methanex Corp. ont été accrues pour tirer parti de la faiblesse du cours des actions.

Guardian Capital a vendu les titres de Nuvista Energy Ltd., la capitalisation boursière de la société étant tombée sous la barre des 500 millions de dollars américains, ce qui pourrait compromettre sa capacité d'attirer des investissements institutionnels supplémentaires en dépit de sa trajectoire de croissance. Le sous-conseiller en valeurs a également liquidé la position dans Enerplus Corp., craignant la persistance du sentiment négatif à l'égard du secteur de l'énergie, notamment en raison des critiques croissantes formulées à l'égard du secteur sur les questions d'environnement et de gouvernance. Il a également éliminé la position dans Encana Corp., après l'annonce par la société de son intention d'élire domicile aux États-Unis, et réduit la position dans Boyd Group après l'appréciation du cours de l'action de la société qui a coïncidé avec une légère faiblesse de la croissance des ventes de magasins comparables ajustées. Il a, de plus, réduit les

positions dans CP et Kinaxis afin de contrôler le risque après l'appréciation du cours des actions.

Le rendement de la composante actions de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation du Fonds a été défavorisé par une légère surpondération dans le secteur des biens de consommation de base, une sous-pondération modérée dans le secteur de l'immobilier et la sélection des titres dans le secteur de la consommation discrétionnaire.

Lightspeed POS Inc. et une légère sous-pondération dans Ballard Power Systems Inc. ont été les principaux obstacles au rendement du Fonds. Lorsque Lightspeed POS a présenté ses résultats du quatrième trimestre au début de février, les investisseurs ont commencé à douter de la durabilité de sa trajectoire de croissance. Les risques liés aux changements climatiques devenant plus concrets, les investisseurs ont donné la préférence aux sociétés d'énergies propres. Les projets de pile à combustible de Ballard Power System s'inscrivent bien dans cette thématique écologique.

La sélection des titres dans les secteurs de l'énergie, des matériaux et de l'industrie a favorisé le rendement de la composante actions de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation du Fonds, au même titre qu'une sous-pondération importante dans le secteur des soins de santé. Les titres de Pan American Silver Corp., de même qu'une légère sous-pondération des titres de Sierra Wireless Inc. ont compté parmi les obstacles au rendement. Pan American Silver a présenté de solides résultats financiers. La « ruée vers les valeurs refuges » amorcée par les investisseurs sensibles aux inquiétudes suscitées par la COVID-19 a également favorisé les exploitants de mines d'or et d'argent. Sierra Wireless a régulièrement déçu les attentes financières et a révisé ses prévisions pour 2020 à la baisse à deux reprises au cours de la période.

CC&L a ouvert une position dans la FPI Granite, qui possède des propriétés industrielles, d'entreposage et de logistique en Amérique du Nord et en Europe. La société s'est récemment focalisée sur les actifs industriels aux États-Unis, une catégorie d'actifs similaire à celle de WPT Industrial REIT. CC&L a une opinion favorable au sujet de cette catégorie d'actifs et de la diversification qu'elle apporte aux actifs de la société. Le sous-conseiller en valeurs a accru la position dans Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc., compte tenu des importants flux de trésorerie disponibles de la société, lesquels devraient stimuler les rendements dans le cadre d'éventuelles acquisitions et de rachats. De plus, au cours des dernières années, le profil de revenus de la société est devenu plus stable du fait de sa plus faible sensibilité aux taux d'intérêt.

CC&L a éliminé la position dans Spin Master après la publication des résultats du troisième trimestre de la société. L'ensemble de l'industrie des jouets a fait face à des difficultés, la faillite de Toys R Us ayant ébranlé la confiance des consommateurs. Le sous-conseiller en valeurs a également réduit la position dans Québecor inc., compte tenu du récent virage du secteur vers les forfaits et la tarification de téléphonie mobile à données illimitées. La volatilité des résultats de ce secteur devrait augmenter.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020.

L'éclosion de la COVID-19 (la maladie causée par un nouveau coronavirus) en Chine en décembre 2019, sa propagation subséquente et sa désignation en tant que pandémie mondiale ont entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale et une volatilité soutenue des marchés. Cette situation s'est répercutée sur les marchés mondiaux, les évaluations ayant considérablement fluctué depuis la fin de la période considérée, ce qui a eu ou pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en

valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 36 970 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du

placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);

- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire

et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds de croissance canadien Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 29 février 2020 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	38,01 \$	38,19 \$	34,85 \$	33,77 \$	31,65 \$	36,52 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,41 \$	0,76 \$	0,75 \$	0,73 \$	0,72 \$	0,74 \$
Total des charges	(0,47)	(0,88)	(0,90)	(0,90)	(0,89)	(1,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,91	(0,31)	0,97	1,25	(1,55)	0,26
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,29)	(0,05)	2,59	0,11	3,55	(4,92)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,44) \$	(0,48) \$	3,41 \$	1,19 \$	1,83 \$	(4,93) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	37,43 \$	38,01 \$	38,19 \$	34,85 \$	33,77 \$	31,65 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	40 867 \$	45 223 \$	52 438 \$	55 996 \$	64 561 \$	72 153 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 091 799	1 189 751	1 373 152	1 606 814	1 911 714	2 279 759
Ratio des frais de gestion⁵	2,29 % *	2,30 %	2,30 %	2,40 %	2,66 %	2,66 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	2,35 % *	2,42 %	2,39 %	2,47 %	2,81 %	2,74 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,14 % *	0,12 %	0,13 %	0,18 %	0,21 %	0,31 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	34,85 %	60,02 %	61,92 %	71,01 %	84,18 %	85,07 %
Valeur liquidative par part	37,43 \$	38,01 \$	38,19 \$	34,85 \$	33,77 \$	31,65 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de croissance canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	15,51 \$	15,54 \$	14,10 \$	13,68 \$	12,73 \$	14,45 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,17 \$	0,31 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,29 \$	0,30 \$
Total des charges	(0,09)	(0,16)	(0,16)	(0,18)	(0,16)	(0,19)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,37	(0,12)	0,39	0,45	(0,59)	0,09
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,48)	0,11	1,03	0,01	1,53	(2,05)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,03) \$	0,14 \$	1,56 \$	0,58 \$	1,07 \$	(1,85) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,17	0,13	0,12	0,20	0,11	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,17 \$	0,13 \$	0,12 \$	0,20 \$	0,11 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	15,22 \$	15,51 \$	15,54 \$	14,10 \$	13,68 \$	12,73 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 645 \$	1 819 \$	1 715 \$	1 558 \$	1 006 \$	877 \$
Nombre de parts en circulation⁴	108 082	117 272	110 366	110 427	73 575	68 906
Ratio des frais de gestion⁵	0,95 % *	0,95 %	0,95 %	1,06 %	1,06 %	1,06 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,06 % *	1,07 %	1,07 %	1,07 %	1,14 %	1,14 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,14 % *	0,12 %	0,13 %	0,18 %	0,21 %	0,31 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	34,85 %	60,02 %	61,92 %	71,01 %	84,18 %	85,07 %
Valeur liquidative par part	15,22 \$	15,51 \$	15,54 \$	14,10 \$	13,68 \$	12,73 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de croissance canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	17,41 \$	17,46 \$	15,84 \$	15,31 \$	14,24 \$	16,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,19 \$	0,35 \$	0,34 \$	0,33 \$	0,32 \$	0,33 \$
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,03)	(0,03)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,42	(0,13)	0,42	0,51	(0,67)	(0,19)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,70)	0,22	1,17	0,03	1,82	(1,23)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,10) \$	0,42 \$	1,91 \$	0,84 \$	1,44 \$	(1,14) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,35	0,31	0,29	0,33	0,26	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,35 \$	0,31 \$	0,29 \$	0,33 \$	0,26 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	17,01 \$	17,41 \$	17,46 \$	15,84 \$	15,31 \$	14,24 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	658 332 \$	622 056 \$	587 807 \$	490 985 \$	439 855 \$	385 362 \$
Nombre de parts en circulation⁴	38 704 693	35 735 870	33 669 790	30 990 086	28 737 170	27 069 260
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %*	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,01 %*	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,14 %*	0,12 %	0,13 %	0,18 %	0,21 %	0,31 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	34,85 %	60,02 %	61,92 %	71,01 %	84,18 %	85,07 %
Valeur liquidative par part	17,01 \$	17,41 \$	17,46 \$	15,84 \$	15,31 \$	14,24 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseils liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 29 février 2020, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	42,87 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	57,13 %	100,00 %

Rendement passé

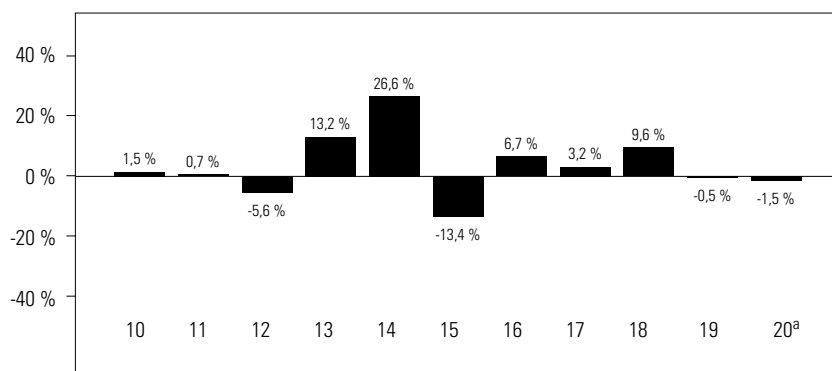
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

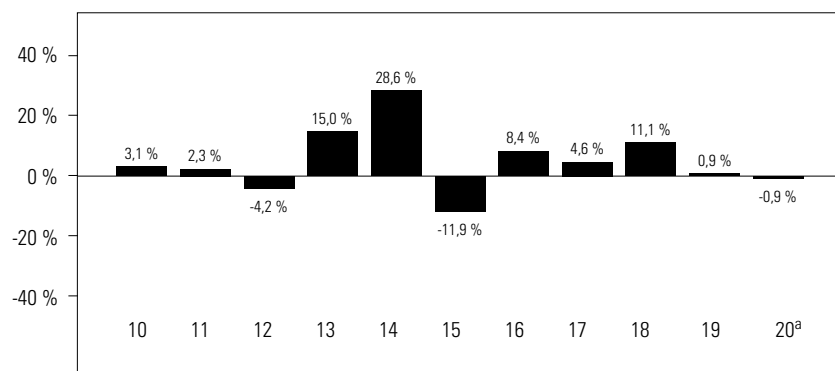
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



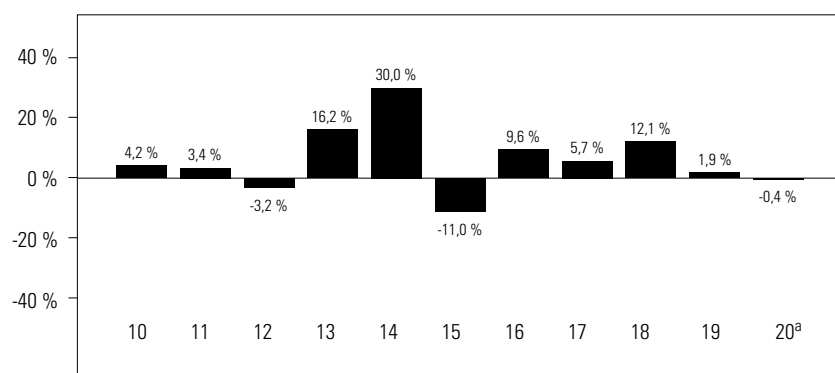
^a Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Aperçu du portefeuille de placements (au 29 février 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	29,4	Banque Royale du Canada	6,1
Industrie	15,3	Banque Toronto-Dominion (La)	5,5
Énergie	11,0	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	4,2
Technologies de l'information	11,0	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,8
Matériaux	9,7	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,7
Consommation discrétionnaire	6,3	Element Fleet Management Corp.	3,1
Biens de consommation de base	4,1	TC Energy Corp.	2,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,8	Waste Connections Inc.	2,7
Services publics	3,2	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,1
Immobilier	3,1	Canadian Natural Resources Ltd.	2,1
Autres actions	2,1	Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	1,8
Autres actifs, moins les passifs	1,0	CGI inc.	1,8
		Boyd Group Services Inc.	1,8
		Kinaxis Inc.	1,8
		Intact Corporation financière	1,7
		Constellation Software Inc.	1,6
		Financière Sun Life inc.	1,6
		Pembina Pipeline Corp.	1,6
		Groupe TMX Ltée	1,5
		Restaurant Brands International Inc.	1,5
		Open Text Corp.	1,5
		AltaGas Ltd.	1,4
		Shopify Inc., catégorie A	1,3
		Société Financière Manuvie	1,3
		Suncor Énergie inc.	1,2

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.